

30/03/2020

Solidarité pendant le COVID-19 L'Udaf de Meurthe-et-Moselle met en place un service gratuit « Point Conseil Budget »

Métropole du Grand Nancy, Terre de Lorraine (Saintois) et Val de Lorraine

Dans le contexte actuel de confinement et de ralentissement de l'activité économique, les familles peuvent être touchées par une baisse des ressources et/ou un budget déséquilibré.

L'objectif du Point Conseil Budget (PCB) de l'Udaf de Meurthe et Moselle est de proposer un soutien à toute personne, quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

Le soutien consistera en une information sur les dispositifs en place pendant la crise du COVID-19 pour maintenir des ressources suffisantes, chercher des solutions à des difficultés bancaires, orienter vers les organismes compétents.

Pour rappel, en 2019, après la publication d'un appel à manifestation d'intérêt, l'Etat a labellisé l'Udaf de Meurthe et Moselle sur les territoires de Métropole du Grand Nancy, Terre de Lorraine (Saintois) et Val de Lorraine, signe de la reconnaissance de son expertise en matière d'accompagnement budgétaire.

« L'objectif est de pouvoir conseiller et soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés de gestion budgétaire, de leur proposer des solutions afin d'assainir leur budget mais aussi de pouvoir les orienter vers les partenaires compétents si d'autres besoins d'accompagnement sont identifiés par les Conseillers » explique Julie JAEGER Coordinatrice PCB à l'Udaf Meurthe et Moselle.

Les conseils et suivi sont personnalisés, confidentiels et gratuit pour les personnes accompagnées par l'UDAF de Meurthe et Moselle, déjà engagée dans l'approche familiale et la défense du consommateur.



Information au 03 83 51 87 51

Pour poser des questions
pcb@udaf54.com

Permanence téléphone
03 83 51 87 51
14h-16 h les mardis et jeudis.



Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 54, est l'experte des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des 200 000 familles du département auprès des pouvoirs publics locaux. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau départemental. www.udaf54.fr